

Concours de sculpture Jeunes Talents 15-25 ans

Documents d'inscription à signer

→Règlement

→Fiche d'inscription

→Autorisation de publication des images

Concours de sculpture Jeunes Talents 15-25 ans

Règlement

Article 1

La ville de **grasse** organise un concours de sculpture pour jeunes talents dans le cadre du 2^{ème} Symposium International de Sculpture sur Marbre de la ville de GRASSE ;

Le concours est exclusivement réservé aux jeunes entre **15 et 25 ans**.

Article 2

L'objet de ce concours est de permettre à des jeunes talents de s'exprimer dans le domaine de la sculpture.

Un jury composé d'artistes, de personnalités de la société civile et des 9 artistes lauréats du Symposium de sculpture 2007, sélectionnera les projets lauréats.

Différents prix seront attribués, à la charge de la ville de GRASSE :

- **Grand prix de la ville de Grasse** : 10 cours de sculpture dans l'atelier d'un sculpteur pendant lesquels le lauréat réalisera sa sculpture (à partir du projet proposé).
La sculpture sera ensuite exposée dans un lieu public de la ville de Grasse.
- **Prix de l'originalité de la ville de Grasse** : un séjour à CARRARE, capitale du marbre, pour deux personnes.
- **Prix coup de cœur de la ville de Grasse** : un séjour à CARRARE, capitale du marbre, pour deux personnes.
- **Prix spécial de la ville de Grasse aux 20 meilleurs projets** : une invitation pour 2 personnes à la soirée de clôture du 2^o Symposium International de Sculpture sur Marbre au cours de laquelle seront présentées les oeuvres des neuf sculpteurs et qui sera suivi du Concert des TAMBOURS DU BRONX.
- **Pour chaque candidat** : remise d'un diplôme de participation au concours de sculpture Jeunes Talents.

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Article 3

Le projet : Pour participer au concours, chaque candidat devra envoyer une maquette représentant son projet.

- La maquette fera 20 cm de haut maximum.

- Les matériaux autorisés pour la fabrication de la maquette sont :
 - **La pierre**
 - **L'argile**
 - **autres...**
 - **Le béton cellulaire**
 - **Le bois**

Les candidats présenteront un ou plusieurs dessins de leur sculpture finale dont la taille fera maximum 80 cm de hauteur.

Le thème est libre.

Article 4

Composition du jury :

Le président du jury est Monsieur **Jean Pierre LELEUX**, Maire de GRASSE, Président de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence, Vice Président du Conseil Général des Alpes Maritimes.

Le Vice-président du Jury est Madame le Professeur **Hélène MASSON-MARET** Adjointe au Maire, déléguée à l'esthétique de la Ville.

Le jury est composé de professionnels du monde de l'art, de personnalités de la société civile et artistique et des 9 artistes lauréats du Symposium de sculpture 2007.

Article 5

Le jury sélectionnera parmi les participants les 3 lauréats à partir des dossiers présentés.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Les décisions du jury sont incontestables.

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Article 6

Il sera offert au gagnant du **grand prix de la ville de Grasse** 10 séances de cours de sculpture dans l'atelier d'un sculpteur professionnel afin de réaliser son œuvre.

La sculpture réalisée deviendra la propriété de la ville de Grasse, elle sera exposée dans un lieu public.

Les candidats remportant le **prix de l'originalité de la ville de Grasse et le prix coup de cœur de la ville de Grasse** seront invités deux jours à Carrare.

Le séjour est pour deux personnes.

Les 20 meilleurs projets recevront une invitation pour deux personnes à la soirée de clôture du Symposium International de Sculpture sur Marbre de la ville de Grasse.

Chaque candidat obtiendra un diplôme de participation au concours de sculpture Jeunes Talents de la ville de Grasse.

Article 7

Le dossier de candidature pour l'inscription doit contenir les pièces suivantes:

- Le formulaire d'inscription
- La photocopie certifiée conforme d'une pièce d'identité
- Le règlement retourné, daté et signé
- Le(s) dessin(s) du projet
- **La maquette du projet (maximum 20 cm de haut)**
- Le titre de la sculpture
- Une phrase expliquant le thème de la sculpture
- Une photo récente du candidat
- Une autorisation parentale pour les participants âgés de moins de 18 ans
- L'autorisation du droit à l'image

Les formulaires d'inscription et le règlement sont à retirer sur le site de la ville (www.ville-grasse.fr/symposium_sculpture/2007/accueil.html) puis aller dans la rubrique concours jeunes talents.)

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Article 8

Date limite de remise des dossiers de candidature : **15 mai 2007**

Le jury se réunira le **lundi 2 juillet 2007** pour sélectionner les jeunes artistes gagnants.

Le nom du gagnant sera annoncé le jour même, après délibération du jury et sera diffusé sur le site internet à partir du mardi 3 juillet.

Les dossiers de candidature, composés de l'ensemble des pièces demandées ci-dessus, devront soit être remis sur place, soit envoyés avant la date limite du 15 mai 2007 à :

Ville de Grasse
Madame le Professeur Hélène MASSON MARET
Concours 2007 Jeunes Talents de la Sculpture
Place du Petit Puy
BP 12069
06131 Grasse Cedex

Article 9

La sculpture réalisée par le lauréat du grand prix de la ville de Grasse, toutes les maquettes et documents envoyés à la ville de Grasse, ainsi que les éventuelles publications des photos des œuvres et des participants, à titre d'information, de publicité ou d'édition deviendront la propriété de la Ville de GRASSE.

L'autorisation du droit à l'image (ci-jointe) est obligatoire. Sans elle, la participation sera refusée.

Article 10

Une autorisation parentale (ci-jointe) est obligatoire pour les participants âgés de moins de 18 ans. Elle devra être fournie dans le dossier d'inscription pour valider la candidature.

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Merci de nous retourner le règlement signé :

Le participant

Nom :

Prénom :

Age :

Fait à le .../.../2007

Le tuteur*

Nom :

Prénom :

à le .../.../2007

Signature :

(Précédée de la mention
manuscrite lu et approuvé)

Signature :

(Précédée de la mention
manuscrite lu et approuvé)

*Pour les participants mineurs, votre responsable légale doit signer le règlement.

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Fiche d'Inscription

(Cochez les cases correspondant aux pièces fournies)

- Fiche d'inscription
- Photocopie certifiée conforme d'une pièce d'identité
- Règlement retourné daté et signé
- Dessin du projet (facultatif)
- Une maquette du projet à l'échelle 2/10^{ème} (Maxi 20 cm)
- Une photo récente du jeune artiste (pour figurer sur le site Internet)
- Le Titre de l'oeuvre
- Une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Autorisation de publication des images

Je m'inscris au Concours de sculpture jeunes talents de la ville de GRASSE.

Fait à le 2007

Signature

Pour les participants mineurs :

Autorisation parentale :

Je soussigné Mr/ Mme autorise mon fils/ ma fille à participer au concours Découverte Jeunes Talents Sculpteurs organisé par la ville de Grasse.

Fait à le 2007

Signature :

Ville de GRASSE

Hôtel de Ville - Place du petit puy - B.P. 12069 - 06131 GRASSE - Tel : 04 97 05 50 00 - Fax : 04 97 05 51 51-

Autorisation de publication des images

Je soussigné(e)

domicilié(e).....

tel : autorise la mairie de Grasse à me prendre en photo

(nom, prénom)

né(e) le, ainsi que mes travaux dans le cadre du

Concours de sculpture Jeunes Talents 2007, et à diffuser tout ou partie des images

et montages en rapport avec l'événement.

Fait à Le

Signature : (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé").

Autorisation de publication des images accordée pour un mineur

Je soussigné(e) (père, mère, représentant légal)

domicilié(e).....

tel : autorise la mairie de Grasse à prendre en photo

MON FILS / MA FILLE

(nom, prénom)

né(e) le, ainsi que ses travaux dans le cadre du

Concours de sculpture Jeunes Talents 2007, et à diffuser tout ou partie des images

et montages en rapport avec l'événement.

Fait à Le

Signature : (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé").